

Date d’Affichage : 18/01/2018

<p style="text-align: center;">COMMISSION DES JEUNES REUNION DU 17/01/2018</p>

Présents : M. JC DAGBERT, D. DENIS, D. DESFACHELLES, C.FOURNIER, P.LAVIGNON, D.HARY

Excusés : MM. L. CHEVALIER, C.GAMBIER

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n’ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Festival Pitch U13 : journée du 13/01/2018

56162.1 NEUFCHATEL/CALAIS BEAU MARAIS. Forfait de Calais Beau Marais. Homologué : NEUFCHATEL 3 – CALAIS BEAU MARAIS 0 par forfait. Amende 23€ à Calais Beau Marais.

Equipe éliminée pour ne pas avoir effectué les jonglages : CALAIS PASCAL.

Les présentes décisions sont susceptibles d’appel devant la Commission d’Appel du District dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER